CONFI-ZOOM

Edition Spéciale n° 2

APF France handicap | Territoire Est Bourgogne

Semaine 16 / 2020

Délégation de Côte d'Or et Délégation de Saône-et-Loire

Pour nous contacter durant le confinement :

Par téléphone : 03 80 68 24 10

Par mail : territoire.bourgogneest@apf.asso.fr *ou* dd.71@apf.asso.fr

Mots mêlés

ASSOCIATION
BENEVOLE
MAISON
DELEGATION
PARTAGE
ACCOMPAGNEMENT
ADHERENT
CONVIVIALITE

	Q	C	A	A	Y	W	E	O	G	N	V	Y	E	R
X	M	L	L	C	X	M	R	J	P	N	Q	M	S	B
P	E	F	B	C	D	Z	O	D	D	T	D	R	U	D
E	I	N	N	O	I	T	A	I	C	O	S	S	A	C
L	G	Z	J	M	Q	E	M	X	C	X	F	T	O	I
O	L	K	L	P	T	D	W	M	X	B	N	N	D	H
V	K	Q	G	A	U	X	D	Y	A	E	V	E	N	L
E	Q	I	V	G	M	Z	D	H	R	I	L	U	H	Z
N	V	F	E	N	Z	V	A	E	V	E	S	F	Q	W
E	I	M	S	E	F	R	H	I	G	L	V	O	A	E
B	G	T	P	M	P	D	A	A	W	N	U	V	N	X
H	X	Q	O	E	A	L	T	T	P	L	N	T	G	W
O	A	J	V	N	I	I	C	K	L	K	E	Y	X	W
K	S	L	S	T	O	P	A	R	T	A	G	E	N	N
O	F	C	E	N	Z	B	C	D	X	O	O	N	S	E

Anecdotes :

Avant le confinement, le café dynamique travaillait sur un projet intitulé « La boutade me monte au nez ». Cette future pièce de théâtre mettra en avant « l'absurdité de certains comportements » face à une personne handicapée. Voici quelques anecdotes, n'hésitez pas à nous faire partager les vôtres !

- Alain, chauffeur APF, conduit Damien à une activité avec le minibus APF
A l'entrée du parking, l'agent de sécurité demande à Alain " Ils sont où les malades ?"
et Damien de répondre " Non mais, c'est lui le malade!!"

- J'étais avec des amis au restaurant. Après avoir mangé plusieurs plats, est arrivé le fromage. La dame qui nous servait m'ignore complètement et s'adresse à la personne qui tenait ma fourchette en disant « le monsieur a bien mangé ? » le monsieur veut un morceau de fromage ? », Je l'ai bien regardé et je lui ai dit « Madame, je suis handicapé certes, mais je ne suis pas débile », elle s'est confondue en excuses. (Gérard)

Rébus du jour : :

Les réponses figureront dans le prochain numéro du « CONFI-ZOOM »

Réponse de l'édition n°1 :
P r' œufs nez ssss ouin 2 vous
Prenez soin de vous

CONFI-ZOOM
Edition spéciale

APF France handicap | Territoire Est Bourgogne

C'était déjà vrai en temps de VIH, cela s'applique toujours en temps de COVID19 : SORTEZ COUVERTS !!! (ou ne sortez pas c'est toujours mieux) 😂

Informations sur vos droits :

COMPENSATION

Adoptée définitivement par le Sénat le 26 février et promulguée le 6 mars, la loi visant à améliorer l'attribution de la prestation de compensation (PCH) entérine plusieurs avancées pour les droits des personnes en situation de handicap :

- Suppression de la barrière d'âge des 75 ans pour l'octroi de la PCH.
- Attribution à vie de la PCH dès lors que le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement.
- Des dispositions concernant les contrôles d'effectivité.
- Des dispositions relatives aux fonds départementaux de compensation afin de permettre enfin la parution du décret relatif à leur fonctionnement.